



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73598

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, de la commission des affaires sociales. Les auteurs proposent en matière de recherche contre le cancer d'impliquer davantage l'Etat dans le financement de la recherche contre le cancer, qui ne peut plus relever de la seule responsabilité des grandes associations nationales, ou de l'industrie pharmaceutique ; créer un « institut national de la recherche contre le cancer » concrétisant, en termes financiers, et en association avec les autres acteurs concernés, cet engagement de l'Etat en faveur de la recherche contre le cancer ; renforcer, à cette occasion, la recherche de transfert, clinique et thérapeutique, nécessaire à la génération et à l'évolution de référentiels diagnostiques et thérapeutiques ; tirer les conséquences des études en cours sur l'influence des facteurs génétiques sur la survenue des cancers ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73598

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1062